

**COMMISSION NATIONALE POUR LA PUBLICATION DE
DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES**

**Procès-verbal de la séance du 14 décembre 1992,
de 9h15 à 12h aux Archives fédérales**

Présents : Mme B. Mesmer; MM. D. Bourgeois, Y. Collart, J.-C. Favez, A. Fleury, Ch. Graf, U. Jost, Ph. Marguerat et R. Ruffieux.

Excusés : MM. J.-F. Bergier, R. Bolzern, F. Von Däniken, B. Fritzsche, G. Kreis, F. Python, A. Riklin-

Invité : M. E. Flury-Dasen, collaborateur.

Le Président de la Commission, J.-C. Favez, propose l'ordre du jour transmis dans la convocation; il est adopté.

1. Le procès-verbal de la séance du 18 juin 1992 est approuvé.

2. Rapport sur l'état des travaux par A. Fleury :

Le 3 novembre 1989, la Commission nationale pour la publication de DDS adoptait le principe d'entreprendre la publication d'une nouvelle série de documents pour la période 1945-1961 (ère Petitpierre). En réponse à une lettre circulaire du Président de la Commission du 10 novembre 1989, les représentants des Instituts d'histoire ont confirmé leur intérêt d'être associés à la suite du projet. Un petit groupe de travail réuni sous la présidence de Mme B. Mesmer, Présidente de la SGSH, a proposé de soumettre une demande de subside au FNRS, de façon à maintenir la dynamique de recherche entre l'achèvement de l'ancienne série et la préparation de la nouvelle.

La demande de subside a été déposée, le 27 septembre 1991. Elle prévoyait la préparation d'un nouveau volume-pilote pour la période mai 1945 - décembre 1946, en recourant à l'informatique. Le plan de recherche indiqué prévoyait 3 ans à raison de 3 collaborateurs à 50% à charge du FNRS et d'un collaborateur à temps partiel mis à disposition par l'Université de Genève.

Dans sa décision d'octroi du subside du 16 mars 1992, le FNRS a réduit la durée de la recherche financée par son subside de 36 mois à 18 mois.

Etat de la situation :

a) Tenant compte des disponibilités des collaborateurs et de leurs engagements, l'équipe actuellement au travail se compose ainsi :

- Antoine Fleury, directeur du projet, 40% (au lieu de 50%) dès le 1er avril 1992.
- Marc Perrenoud, assistant de recherche, 30% (au lieu de 50%) dès le 1er avril, engagement réduit du fait de sa collaboration à la finition du volume 14 des DDS et au Dictionnaire historique de la Suisse.
- Eric Flury-Dasen, assistant de recherche à 50% dès le 1er juillet 1992, chargé spécialement de l'uniformisation du projet.

(Tous les 3 postes à charge du FNRS)



- Mauro Cerutti, MER au Département d'histoire générale de l'Université de Genève, engagé dans la préparation du volume 14, à raison de 40%.
- Daniel Bourgeois, collaborateur scientifique aux Archives fédérales à raison de 10% de son poste. La collaboration du personnel technique des Archives fédérales est aussi assurée.

b) Pour la période couverte par le volume-pilote mai 1945-décembre 1946, plusieurs fonds ont déjà été dépouillés, et les documents choisis sont disponibles sous forme de photocopies.

Le dépouillement de certains fonds doit encore être complété avant de passer à l'annotation. Le classement de ces documents doit être effectué par la méthode informatique dès que le système adéquat aura été acquis.

Au niveau du dépouillement des fonds de cette période, une synergie importante a été opérée entre les recherches effectuées pour la préparation des volumes 14 et 15 et celles nécessaires pour le volume-pilote.

En l'état actuel, on doit reconnaître que l'étude de l'utilisation de l'informatique, comprenant évaluation, tests et séances de travail en vue d'acquérir l'équipement adéquat, a pris plus de temps que prévu, du fait que nous voulions agir avec prudence et établir si possible des synergies avec les services de l'administration fédérale intéressés par notre projet (voir rapport de M. Ch. Graf à ce sujet).

Plan de travail proposé pour la période couverte par le présent subside (avril 1992-fin septembre 1993) :

- a) Compléter la sélection des documents pour toute la période mai 1945 - décembre 1946, les enregistrer dans une banque de données référentielles et procéder à la sélection d'environ 300 documents à publier enregistrés dans un fichier informatique le plus complet : thèmes, noms de personnes, de lieux, cote d'archives, etc.
- b) Evaluer les conditions d'une utilisation de l'informatique au niveau du "scanning" et de l'édition (DTP).
- c) Préparer une nouvelle phase de la recherche par la préparation d'une nouvelle demande de subside du FNRS (à déposer le 1er mars 1993) et l'obtention d'autres financements de chercheurs, afin de s'assurer la suite des travaux en octobre 1993.

Plan de publication :

Pour l'ensemble de la période 1945-1961, et suite aux recommandations formulées lors de la séance de la Commission, le 18 juin 1992, le plan de publication suivant est proposé :

vol. 1	1945 (mai) - 1946 (décembre)
vol. 2	1947 - 1949
vol. 3	1950 - 1952
vol. 4	1953 - 1955
vol. 5	1956 - 1958
vol. 6	1959 - 1961 (juin)

Chacun des volumes ne devrait pas dépasser 500 pages. L'ensemble comporterait 3'000 pages, soit un maximum de 1'500 documents.

Chaque volume comportera en annexe une liste de documents sélectionnés qui seront accessibles aux chercheurs dans une banque de données, comportant une fiche de références et les textes originaux reproduits par image.

Délai de publication :

Partant de l'hypothèse d'une équipe de 4-5 chercheurs engagés à temps partiel, soit environ 2 postes 1/2 à plein temps, on peut prévoir le rythme de publication suivant :

vol. 1	à paraître en 1995 (mars)
vol. 2	1997 (décembre)
vol. 3	1999 "
vol. 4	2001 "
vol. 5	2003 "
vol. 6	2005 "

Il est clair que l'engagement de chercheurs supplémentaires raccourcirait d'autant la durée de préparation des volumes.

Financement :a) Recherche

Le financement de la recherche est assumé par le FNRS à raison actuellement d'un poste complet d'assistant de recherche et d'un poste à 40% (niveau MER de Genève).

Un poste de collaborateur avancé (niveau MER) est mis à disposition à temps partiel (40%) par l'Université de Genève, et 10% d'un poste de collaborateur scientifique par les Archives fédérales.

Un certain équilibre dans la prise en charge du financement par le FNRS et les Universités associées au projet pourrait être obtenu, si les instituts d'histoire mettaient à disposition au moins l'équivalent d'un poste d'assistant.

b) Publication

Le FNRS contribue à la prise en charge des frais d'édition, notamment à travers le financement de l'équipement informatique adéquat.

Le service informatique de l'Administration fédérale est disposé à fournir les logiciels et programmes nécessaires à cette phase de la mise en oeuvre du projet.

Un contrat d'édition doit être négocié avec un éditeur privé, intéressé à fournir des prestations au niveau de l'édition proprement dite, de la vente et gestion de la série.

Mise en valeur de la recherche :

La Commission de publication doit confier à un groupe de professeurs et chercheurs intéressés la tâche d'établir un programme d'études et de publications destinées à des publics variés (colloques scientifiques, ouvrages de vulgarisation) sur des grands thèmes et des dimensions diverses de la politique étrangère de la Suisse tels qu'ils sont mis à jour grâce à la recherche fondamentale et systématique entreprise dans le cadre du projet de publication de DDS. Un tel groupe, selon notre proposition déjà formulée le 1er novembre 1989, pourrait fournir une base solide à l'étude des relations internationales de la Suisse aux 19e et 20e siècles.

En complément au rapport présenté par A. Fleury, Ch. Graf expose les options qui s'offrent en matière d'utilisation de l'informatique.

Un concept global d'utilisation et d'acquisition de moyens informatiques est en voie d'élaboration. Les choix définitifs pourront être faits dès que tous les arrangements prévus au plan de la collaboration technique avec le Centre d'informatique de l'administration fédérale auront été établis. La contrainte financière oblige aussi à envisager une application par étapes des moyens informatiques selon les trois phases prévues dans le modèle préparé par M. Eric Flury, donné en annexe.

3. A la suite de la discussion du rapport, la Commission prend les décisions suivantes :

a) En ce qui concerne les aspects informatiques du projet, la Commission donne au bureau de la Commission la compétence de procéder aux choix techniques nécessaires et d'établir les arrangements prévus avec les services de l'administration fédérale avec lesquels des synergies sont possibles.

b) En ce qui concerne le plan de publication, la Commission approuve le projet de couvrir la période 1945-1961, mais décide de maintenir encore une certaine souplesse en ce qui concerne le nombre définitif des volumes et les dates extrêmes pour chaque volume. Elle retient la proposition de **5 à 6 volumes pour la période 1945-1961** et arrête le nombre de pages à 500 pour chaque volume. Le nombre de documents par volume se situera entre 200 et 300 documents, dans la mesure où l'on privilégiera des documents courts, pour le recueil, étant donné qu'une liste de documents intéressants et sélectionnés complètera chaque volume, disponibles à terme dans une banque de données.

Plusieurs membres de la Commission insistent pour que soit sauvegardé le profil scientifique de la publication.

4. En ce qui concerne la contribution des universités au projet, plusieurs représentants des universités ont confirmé par écrit ou en séance leur position. A Bâle, G. Kreis ne dispose pas pour l'instant d'assistants; à Zurich, EPFZ, J.-F. Bergier envisage de faire une demande en vue d'obtenir une part de poste d'assistant; à Berne, B. Mesmer confirme qu'il n'y a pas de possibilité pour l'instant, du fait notamment d'un changement en cours de titulaire de chaire d'histoire; il en est de même à Fribourg, selon R. Ruffieux; à Neuchâtel, Ph. Marguerat n'exclut pas la possibilité dans une année et demie d'engager une partie d'un poste d'assistant; à Lausanne, U. Jost pense pouvoir dégager quelque chose, mais difficilement dans l'immédiat : il suggère de solliciter des sociétés privées (Philipp Morris); à Genève, le Département d'histoire générale met déjà à disposition une partie d'un poste de MER à raison de 40% : J.-C. Favez confirme cet engagement; pour l'IUHEI, Y. Collart, qui signale la contribution régulière de l'Institut à la gestion administrative et financière de l'ancien programme, pense pouvoir proposer une contribution de recherche qui s'inscrirait dans le programme de formation diplomatique.

Dans la mesure où il y a urgence à obtenir des engagements à court, moyen ou long terme des divers instituts et universités, le Président déclare qu'il enverra à chaque institution une lettre leur demandant de préciser les perspectives de soutien des uns et des autres.

La Commission se déclare d'accord que le bureau tente de trouver des appuis, si c'est possible, dans le secteur privé. Et chaque membre de la Commission est invité à faire part de ses suggestions à ce propos.

5. Le bureau de la Commission est invité à préparer un projet en vue de la mise en évidence des résultats de la recherche; il convient d'étudier la possibilité de s'insérer dans des projets plus vastes en voie d'élaboration sur l'étude des relations internationales de la Suisse, soit au niveau du projet de programmes orientés (SPP), soit au niveau du projet de programme national de recherche sur "les relations internationales de la Suisse", actuellement à l'étude.

Le groupe de recherche en histoire des relations internationales de la Suisse avancé dans le rapport, sous le point 2, devrait être mis sur pied, comme première initiative visant à la valorisation de toute la recherche DDS; il suppose l'engagement académique et scientifique des instituts d'histoire intéressés au programme DDS.

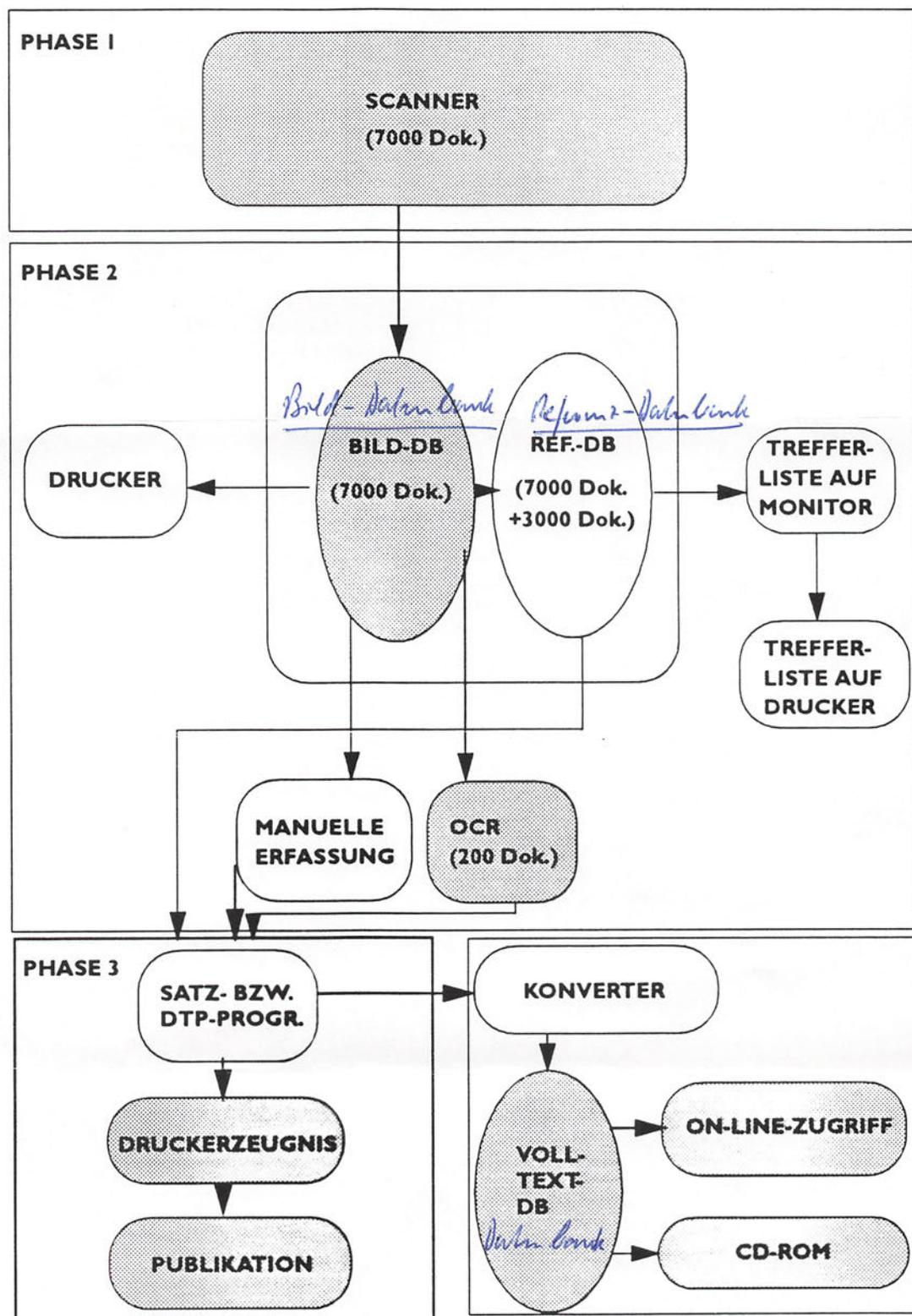
La date de la prochaine séance est fixée au 15 mars, 9h15, aux Archives fédérales.



Antoine FLEURY
Secrétaire de la commission

Genève, le 14 janvier 1993

Anhang: Phasenmodell (3-Phasen-Modell)



UNIVERSITÉ DE GENÈVE



FACULTÉ DES LETTRES

Département d'histoire générale

5, rue Saint-Ours
1211 Genève 4
Tél. 022/705 70 31

Genève, le 19 janvier 1993

→ W 252 (bille
reproduire ! dans
VDF)

(p.i.)

an	VDF	KT	ST				a/a
Datum	221						
Via	VDF	J	h				a la
EDA	22 JAN. 1993						
Ref.	p. B. 10.2.						

**AUX MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PUBLICATION
DE DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES**

Chère Collègue, cher Collègue

Je vous transmets le procès-verbal de la dernière séance de notre Commission, le 14 décembre 1992, et je vous prie de bien noter la prochaine séance fixée au

15 mars 1993, à 9h15, aux Archives fédérales

Je vous prie d'agréer, chère Collègue, cher Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

Antoine FLEURY
Président de la Commission